

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION LE BAL DES UTOPIES

Le 25 avril 2025 à 18 heures, les membres adhérent-es de l'association Le Bal des Utopies, se sont réuni-es en assemblée générale ordinaire pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

I – Présentation du bilan d'activité au 31/12/2024

II – Présentation du bilan moral au 31/12/2024

III – Présentation du bilan financier au 31/12/2024

IV – Election des membres du conseil d'administration élu

Les personnes présentes à cette assemblée générale ont signé la feuille de présence annexée au procès-verbal.

Les personnes présentes à cette assemblée désignent Marie BONOMO en qualité de secrétaire de séance.

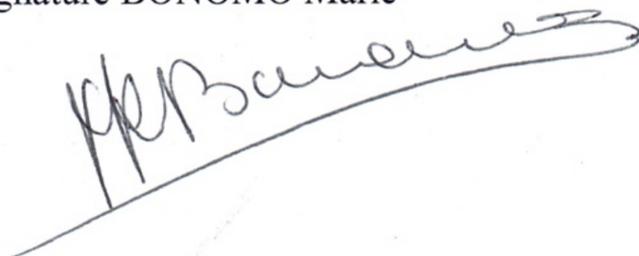
DELIBERATIONS EN ASSEMBLEE GENERALE :

A l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé de l'adoption :

- Du rapport d'activité au 31/12/2024
- Du rapport moral au 31/12/2024
- Du rapport financier au 31/12/2024
- De l'élection des membres du conseil d'administration élu

Fait à Valence, le 25 avril 2025

Signature BONOMO Marie

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie Bonomo', is written over a horizontal line. The signature is cursive and somewhat stylized.